

CAPL Cadres B – Liste d'aptitude

La CAP locale s'est réunie le 26 mars 2010 pour établir les propositions de classement des agents pouvant prétendre à la liste d'aptitude au grade de Contrôleur 2ème classe. Ces propositions départementales seront soumises pour avis à la CAP Centrale du mois de juin dont dépendent les nominations définitives.

Représentants de l'Administration :

M. FAUQUEUR : Président, M. GUILLAUME, Mme CHARNAY, Mme SAUTIERE, Mme ROEGIERS, M. BASTIE.

Expert : Mme DAUTANE.

Représentants du personnel FO :

William COMTE, Jean Marc DUBOIS, Martine ELDIN.

Pour 2010, le nombre estimé de promotions s'élève à 5,70 (5,24 en 2009 et 3,60 en 2008).
Sur 64 agents ayant vocation, 45 ont fait acte de candidature.

Conditions :

Peuvent postuler à l'inscription sur liste d'aptitude, les cadres C ayant accompli au moins 15 ans de services effectifs en tant que titulaires.

L'attention est rappelée sur la suppression depuis 2008 de la condition d'âge minimal.

De plus, les TPG sont appelés à porter une attention particulière aux candidatures des excellents agents en fin de carrière (58 ans et plus).

Eu égard à la forte sélectivité de cette promotion, il doit être procédé à un examen approfondi de la valeur professionnelle des agents portant sur :

- ◆ Les notations attribuées,
- ◆ Les propositions motivées des Chefs de Postes - Chefs de Services,
- ◆ Les évaluations des agents retracées par les comptes rendus d'évaluation.

Rappel :

Lors de la CAPL de 2009, les représentants FO avaient dénoncé le fait que le 1^{er} critère retenu par la direction locale, soit l'obtention d'un +0,06 au cours des 3 dernières années, ne pouvait que pénaliser certains agents notamment avec l'application d'un turn-over.

De plus, les représentants FO avaient appelé l'attention du président de la CAP sur le fait que l'âge ne saurait être le seul critère et que la liste d'aptitude ne devait en aucun cas devenir un tableau d'avancement bis.

En 2009, la CAP avait décidé de la proposition de classement suivante ;

- 1 - Dominique CASANOVA - Tournon
- 2 - Christophe VANDEVYVER – Privas municipale
- 3 - Christiane ARGILIER – Vallon Pont d'Arc
- 4 – Christiane CHAMPANHET - Aubenas
- 5 - Jean Luc COMBALUZIER - Paierie
- 6 - Frédéric BLANC - TG
- 7 - Dominique BERNARD - Aubenas

Les 5 premiers ont été nommés contrôleurs 2^{ème} classe le 1^{er} décembre 2009.

Quant aux deux suivants, ils bénéficient d'une priorité d'inscription « sous réserve que leur manière de servir donne satisfaction ».

Après une longue discussion entre les représentants du personnel et de l'Administration, le Président présente la proposition de classement suivante pour 2010 :

- 1 - Frédérique BLANC - TG
- 2 - Dominique BERNARD - Aubenas
- 3 - Christine DESSUS - Annonay
- 4 - Marie-Jeanne CHYPRE – St Péray
- 5 - Sandrine GENESTIER – Villeneuve de Berg
- 6 - Nathalie VILET - ERD
- 7 - Nathalie DELENNE – Les Vans
- 8 - Mireille BRUNO – St Péray

Les représentants de l'**Administration**, les représentants du personnel **FO** et **CFDT** ont voté **POUR** la proposition de classement.

Pour cette liste d'aptitude 2010, les services sont appréciés au 31 août 2010 de manière à nommer les agents avant le 1^{er} septembre 2010, date de la mise en œuvre à la DGFIP du nouvel espace statutaire (NES) de la catégorie B.